Agnès Saal, condamnée en 2016 pour détournement de fonds publics, nommée haut fonctionnaire “à l’égalité et la diversité”. (MàJ : F. Nyssen assume, “J’ai fait de cette cause une priorité”)

01/09/2018 à 11h34

01/09/18

> *J’ai nommé Mme Agnès SAAL Haute fonctionnaire à l'égalité et à la diversité. J'ai fait de cette cause une priorité dès mon arrivée au @ministereCC. La qualité de son engagement et de son travail au service de ces valeurs fondamentales devrait guider les commentaires d’aujourd’hui*
>
> *— Francoise Nyssen (@FrancoiseNyssen) 1 septembre 2018*

Merci à Dobsky

30/08/18

L’ex-patronne de l’Institut national de l’audiovisuel (Ina) Agnès Saal, qui avait été suspendue sans solde et condamnée à trois mois de prison avec sursis pour des frais de taxis

indus, a été nommée haut fonctionnaire à l'égalité, la diversité et la prévention des discriminations auprès du secrétaire général du ministère de la Culture, selon un arrêté publié au Journal Officiel mercredi 29 août. Ce poste, qu'elle devrait occuper pendant trois ans, prendra effet à compter du samedi 1er septembre.

Directrice générale du centre Pompidou de 2007 à 2014, puis présidente de l'Ina de mai 2014 à avril 2015, elle avait dû démissionner après les révélations sur ses frais de taxi faramineux (près de 24 000 euros à l'Ina et près de 24 000 euros au Centre Georges-Pompidou), qui lui ont valu 6 mois de suspension sans solde et une condamnation à trois mois de prison avec sursis pour détournement de fonds publics, ainsi qu'une double amende. Elle avait ensuite réintégré le ministère de la Culture à l'été 2016, en tant que chargée de mission auprès du secrétariat général, pour piloter les démarches de labellisation Afnor sur l'égalité professionnelle et la diversité.